

# La coopérative de la Valsainte ou la volonté de sauvegarder des logements de la démolition

Autor(en): **Rizzo, Isabelle del**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **93 (2021)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-966019>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA COOPÉRATIVE DE LA VALSAINTE OU LA VOLONTÉ DE SAUVEGARDER DES LOGEMENTS DE LA DÉMOLITION

Unis autour d'une révolte commune, les habitants ont su donner une nouvelle jeunesse à un immeuble condamné par des propriétaires peu soucieux de sa préservation et par le projet d'un plan d'extension communal. Longtemps menacé de disparaître, le lieu dégage aujourd'hui comme un petit air de paradis.

ISABELLE DEL RIZZO, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
DE L'ARMOUP

Passé un portillon de bois, un érable trône dans la petite cour, tapissée de gravier et illuminée le soir par des lampions. Une immense fresque murale, représentant les activités culturelles du quartier, recouvre la façade. C'est là que Martine Tiercy et Fabien Degoumois<sup>1</sup> m'attendent patiemment, dans la fraîcheur de cette fin d'après-midi d'octobre. Bienvenue à la coopérative de la Valsainte!

### Une force divine?

Martine m'explique que la coopérative doit son nom au quartier baptisé ainsi en l'honneur du couvent de la Chartreuse de la Valsainte en Gruyère fribourgeoise, qui possédait une «antenne catholique» dans

ces lieux. Certains disent que la «vieille cour» de la Valsainte, juste à côté, aurait même été un ancien couvent. Si aucune source historique ne l'atteste, j'éprouve l'étrange sentiment que ces immeubles ont dû bénéficier d'une sacrée force supérieure, pour avoir échappé notamment à un terrible incendie en 1688 et à une démolition programmée dans les années 1970, pour implanter un centre commer-

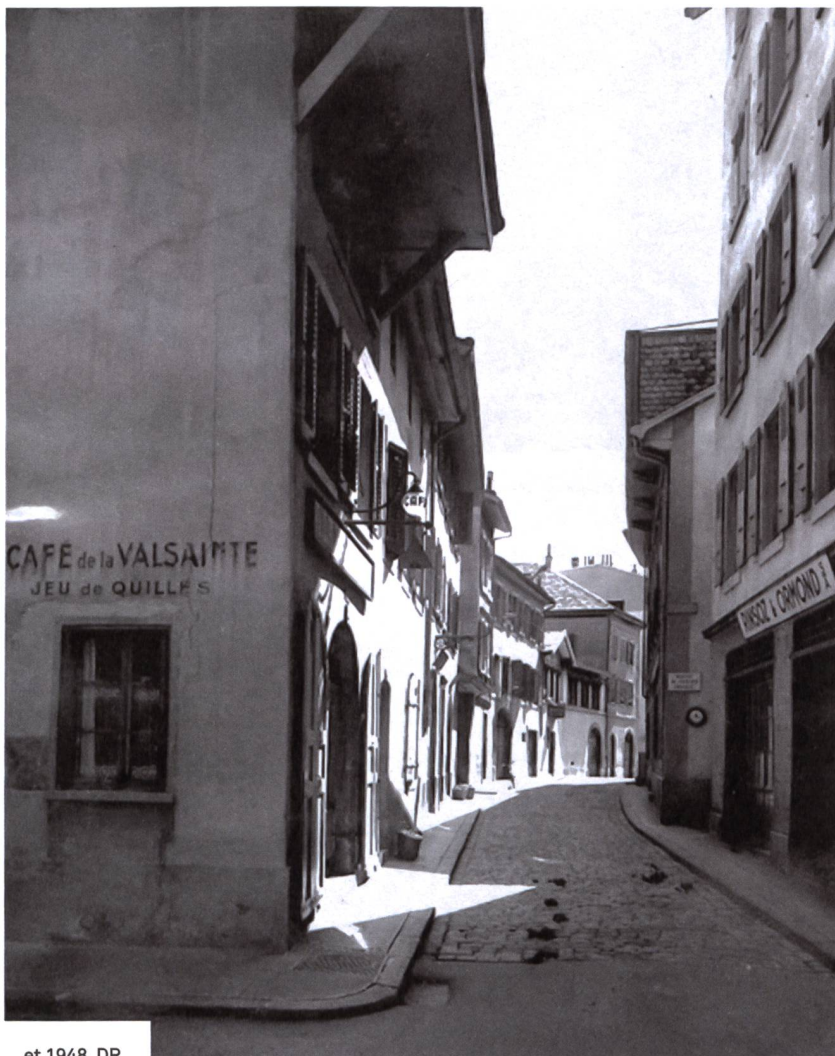
cial et des parkings. Bref, l'histoire de la Valsainte, c'est David contre Goliath car à la fin c'est la Valsainte qui gagne.

### Et des individus déterminés!

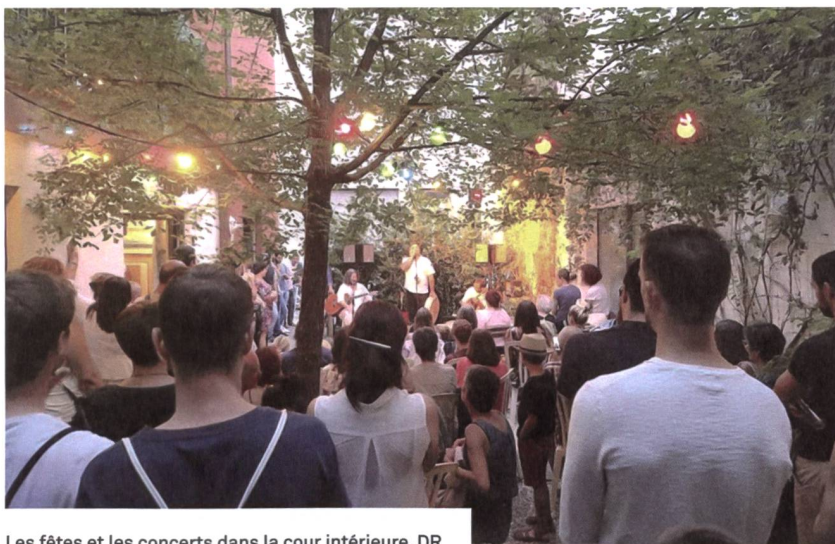
Mais cette victoire ne relève pas d'un simple miracle. Elle est surtout le fruit du combat de ses habitants pour conserver leur lieu de vie, et d'un homme politique, l'ancien syndic de Vevey, M. Yves Christen.



La Valsainte côté rue en 2021...



... et 1948. DR



Les fêtes et les concerts dans la cour intérieure. DR

En 1989, fraîchement élu, ce dernier fait la promesse de tout mettre en œuvre pour sauver le quartier de la démolition. Promesse tenue puisque la commune achète la parcelle en 1990, afin de contribuer à la préservation d'un site cher aux veveysans, sans le vider de son contenu social et culturel.

Dans la lignée, la coopérative est créée en 1991 par des membres de l'Association du quartier de la Valsainte (AQV) fondée un an plus tôt par des habitants sensibilisés par la menace de démolition qui pesait sur les constructions. L'AQV se donne alors pour but de faire connaître l'intérêt historique et urbanistique de ce quartier et lui donner une légitimité culturelle. En 2006, un droit de superficie pour une durée de cent ans est octroyé à la coopérative, qui bénéficie de l'exonération de la rente pendant les quinze premières années, de l'impôt communal dû lors du DDP et d'un cautionnement bancaire de la municipalité.

### Interface culturelle et sociale entre la cité et le quartier

L'histoire de la coopérative et de l'AQV sont donc étroitement liées. Ensemble, elles organisent des manifestations cultu-

relles dans la cour des immeubles et des jardins. Un groupe d'animations, composé majoritairement de coopérateurs, organise chaque année des événements tels que la fête de l'été avec concerts, des lectures de poésie, la fête de la courge avec distribution à gogo de bonbons. Ici les enfants sont choyés.

Contrairement à d'autres coopératives nées pour créer de nouveaux logements, la première raison d'être de la Valsainte a donc été de permettre aux habitants de conserver leur logement, en prenant le contrôle de leur lieu de vie. Mission accomplie lorsque la rénovation s'achève en 2008 après seize mois de travaux. Et même si certains habitants ont décidé depuis de quitter les lieux, ils continuent pour la plupart à être coopérateurs et à participer à la vie culturelle de la coopérative et du quartier. Valsainte un jour, Valsainte toujours!

Véritable interface entre la cité et le quartier, la coopérative c'est aujourd'hui 11 appartements, 3 ateliers d'artistes, 2 locaux commerciaux dont une épicerie et un salon de coiffure, 19 personnes... et 3 chats. Les anciens garages ont été affectés en salle de musique et locaux

de sérigraphie et de peinture. L'eau chaude sanitaire des appartements et des commerces est produite à 80% par des panneaux solaires thermiques.

### Et l'avenir?

Grâce au renouvellement récent des prêts hypothécaires, dont un prêt de la CCL, la santé financière de la coopérative est devenue plus confortable. Aujourd'hui, le comité souhaite consolider les fonds propres et compte lancer un appel de fonds d'ici la fin de l'année, d'autant plus que la coopérative peut se permettre aujourd'hui de rémunérer un peu les parts sociales.

Mais encore? Entamer une démarche participative pour aménager la grande terrasse au 1<sup>er</sup> étage et obtenir de la municipalité que la rue soit rendue piétonne. Et bien sûr rester à l'affût de toute opportunité de racheter un autre bâtiment du quartier à «sauver», si l'occasion se présente! Le logo de la coopérative sera bientôt prêt. Je n'en dévoilerai rien ici, mais si l'hirondelle ne fait pas le printemps, l'histoire de cette coopérative nous enseigne que même un chemin de mille lieues commence par un pas<sup>2</sup>... Et pour ceux qui aimeraient plus ample connaissance avec la Valsainte: [www.cooperativevalsainte.ch](http://www.cooperativevalsainte.ch) ■

<sup>1</sup> Présidente et secrétaire de la coopérative

<sup>2</sup> Proverbe japonais



Le paradis de la cour intérieure. DR